



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
☎ 04 66 01 61 64

C.C.A.S.

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mercredi 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
In exercice	Présents	Votants
12	10	11

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, HERITIER Adrien.

Étaient absents (2) : Mme et M. EL AIMER Nadia, RIGAL Olivier.

Procurations (1) : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame CANET Marinette

QUESTION N°		
A /06/2023		
OBJET		
AIDE FINANCIERE N°3		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
2023		
PIECE JOINTE		
2		
PUBLIE LE		
2023		

Monsieur Le Président présente la demande de Monsieur et Madame des administrés qui nous sollicitent pour une aide financière concernant le loyer d'un montant de 750 euros. Monsieur a des problèmes de santé qui ne lui permettent plus d'exercer son métier d'artisan. Madame a ouvert un restaurant en 2020 et, avec le confinement, son activité a rapidement été malmenée sur le plan économique.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

DECIDE

- Les membres du Conseil propose une aide pour 2 loyers, soit 1500 euros, afin que le couple puisse assumer les autres charges en attendant que leurs droits soient ouverts.
- Ce montant sera versé sur le compte du bailleur,
- 2 pièces jointes.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 janvier 2023

La secrétaire de
séance :
Marinette CANET



Le Président,
Juan MARTINEZ

